

RABAIS DE GROUPE POUR ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Personne-ressource :

Téléphone :

Courriel :

Formation de l'Ordre sur la surveillance des travaux

Les Journées formation de l'Ordre

Le Colloque annuel de l'Ordre

Conditions pour bénéficier des rabais de groupe :

- Les inscriptions doivent toutes provenir de la même entreprise et doivent être faites en une seule transaction ;
- Les formations peuvent être suivies par différents participants à différentes dates ;
- Aucun remboursement possible, mais les substitutions de participants sont acceptées jusqu'au moment de la formation ;
- Tous les participants doivent être ingénieurs ou ingénieurs juniors.

Merci de faire parvenir le formulaire dûment rempli à formation@oig.qc.ca.

Un représentant de l'Ordre vous contactera dans les 24 heures
pour le traitement de votre demande.